

Pour conduire une évaluation d'action du secteur santé ou social : apprentissage des outils et mise en situation

7 mars, 8 mars et 15 mars 2022 - LYON

Comment s'assurer qu'une action mise en œuvre est efficace ? Est-ce que le public atteint est celui qui était visé au départ ? Les publics adhèrent-ils aux activités proposées ? Aujourd'hui l'évaluation est une démarche incontournable dans la mise en œuvre des actions du domaine de la santé ou du social.

Mais les porteurs de projets se trouvent parfois en difficulté pour évaluer leurs actions. L'enjeu est de passer d'une démarche d'évaluation existante, mais souvent intuitive, à un processus davantage construit et formalisé.



OBJECTIFS

A l'issue de cette formation, les participants seront en capacité de :

- Maîtriser les principes et concepts de l'évaluation.
- Connaître les différentes étapes d'une évaluation.
- Acquérir les méthodes et outils de l'évaluation.



FORMATRICES

Carole MARTIN DE CHAMPS, directrice de l'ORS ARA.

Lucie PELOSSE, formatrice en promotion de la santé à l'IREPS ARA.



PUBLICS et PRÉREQUIS

Personnes en situation d'avoir à évaluer une action, impliquées dans des actions du secteur santé ou social dans la région.

Il est recommandé de connaître la méthodologie de projet.

Les publics de la région Auvergne-Rhône-Alpes sont prioritaires pour cette formation.

Les publics en situation de handicap sont bienvenus. Nous vous invitons à contacter le ou la responsable pédagogique pour préparer votre venue (p.2).



LIEU

IREPS Auvergne-Rhône-Alpes,
62 cours Albert Thomas
69008 Lyon



DURÉE & HORAIRES

3 jours, soit 21 heures.
de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h.

Tarif : sans frais pédagogiques

Grâce au soutien financier de l'ARS ARA



Mise à jour de ce programme : 28/09/2021

Pour conduire une évaluation d'action du secteur santé ou social : apprentissage des outils et mise en situation

7 mars, 8 mars et 15 mars 2022 - LYON



MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Formation en présentiel* dans une salle dédiée à la formation avec vidéo-projecteur. Groupe de 10 à 15 participants.

Démarche participative qui alterne des apports théoriques, des études de cas et des travaux de groupes.

L'espace extranet de la formation met à disposition les ressources documentaires nécessaires pour les stagiaires : support de formation, bibliographie, documentation complémentaire. Emargement et suivi de présence par demi-journée.

Évaluation des acquis par questionnaire en fin de formation. Remise d'un certificat de réalisation de l'action de formation. Suivi d'évaluation entre 3 et 6 mois par questionnaire.

** Ou à distance, si la situation sanitaire rendait impossible le maintien de la formation en présentiel.*



PROGRAMME

Jour 1

- Les représentations et les pratiques d'évaluation du groupe.
- Les préalables à l'évaluation.
- Le cadre logique d'une action : repères méthodologiques et exercices pratiques.

Jour 2

- Les différents types d'évaluation.
- Les questions d'évaluation : repères méthodologiques et exercice pratique.
- La définition des critères et des indicateurs : repères méthodologiques et exercices pratiques.

Jour 3

- Les sources et outils de recueils de données.
- L'enquête par questionnaire : exercice pratique.
- Les outils de recueil de données : exercice pratique.
- La présentation des données : repères et exercice pratique.
- L'analyse des données : repères et exercice pratique.
- Les recommandations et le rapport d'évaluation.



Renseignements pédagogiques

Lucie PELOSSE - IREPS ARA

Tél. 04 72 00 55 70 - lucie.pelosse@ireps-ara.org



DEMANDE D'INSCRIPTION

Je souhaite m'inscrire à la formation

POUR CONDUIRE UNE EVALUATION D'ACTION DU SECTEUR SANTÉ OU SOCIAL

7 mars, 8 mars et 15 mars 2022 - Lyon

Merci d'écrire lisiblement et de remplir tous les champs pour que nous puissions vous répondre.

STAGIAIRE

NOM : Prénom :

Profession / fonction :

Adresse (si inscription à titre individuel) :

Tél. :

Email individuel OBLIGATOIRE :

ORGANISME / EMPLOYEUR

Nom et Raison sociale :

Adresse :

Nom et prénom du responsable :

Tél. :

Email individuel OBLIGATOIRE (pour signer votre convention) :

RÈGLEMENT DE LA FORMATION

Si le contact de facturation est différent, la facture est à adresser à :

Nom :

Email :

Vous vous inscrivez en tant que :

- Salarié(e) du privé
- Sárié(e) du public
- Personne en recherche d'emploi
- Particulier / étudiant
- Bénévole
- Profession libérale ou indépendant

Bénéficiez-vous d'un financement public ou d'un OPCO ? Oui, lequel ? Non

Nombre de participants limité à 15 personnes (2 personnes maximum par structure). Les inscriptions seront traitées par ordre d'arrivée et en fonction de pré-requis. Les frais d'hébergement, de restauration et de déplacement sont à la charge du participant ou de son financeur. Une convention de formation, à nous retourner signée, vous sera envoyée par mail.

Bulletin à retourner
par mail ou courrier
avant le 14 février 2022 à
IREPS Auvergne-Rhône-Alpes
62 cours Albert Thomas, 69008 Lyon
Tél. 04 72 00 55 70
formation@ireps-ara.org



IREPS Auvergne-Rhône-Alpes
www.ireps-ara.org

N° de SIREN : 323 390 161 - N° de déclaration d'activité : 82 69 06 790 69

Soutien

